

Difficultés de recrutement des entreprises :
Pôle emploi lance son opération « #VersUnMétier »

Afin de renforcer son accompagnement auprès des entreprises, Pôle emploi organise à compter du mois de septembre l'opération « #VersUnMétier ». Sur les seuls mois de septembre et octobre, plus de 7 000 événements sont organisés au sein de 818 agences Pôle emploi réparties sur tout le territoire afin de répondre au défi des métiers en tension.

Cette opération vise à faire connaître aux demandeurs d'emploi les métiers ou secteurs en tension¹ et à renforcer leur attractivité afin de satisfaire les besoins en main-d'œuvre des entreprises². Dans ce cadre, des actions de recrutement sont engagées et des rencontres entre chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi sont organisées. La formation figurant aussi parmi les leviers essentiels pour répondre au défi des métiers en tension, des ateliers consacrés au développement des compétences attendues pour ces métiers sont également au programme.

L'opération « #VersUnMétier » marque une nouvelle étape dans l'accompagnement proposé par Pôle emploi aux entreprises. Les 4300 conseillers dédiés à la relation avec les entreprises, à l'œuvre sur l'ensemble du territoire depuis 2015, les épaulent au quotidien dans leur recrutement. Ils déploient des solutions comme les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ou la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui fait appel aux habiletés du demandeur d'emploi plutôt qu'à son CV.

Pôle emploi s'appuie par ailleurs sur la mise en place d'outils digitaux, en particulier pour soutenir une approche du recrutement et de la recherche d'emploi par les compétences. Les entreprises qui déposent une offre se voient ainsi suggérer, sur pole-emploi.fr, des profils de candidats détenant les compétences attendues, qu'ils aient exercé le métier en question ou non. De nouveaux services sont développés, comme « Maintenant », accessible sur emploi-store.fr, qui simplifie et accélère la mise en relation entre candidats et employeurs pour répondre à des besoins de recrutements urgents dans les secteurs saisonniers (l'hôtellerie, la restauration, le commerce et les vendanges) et les secteurs en tension.

Les entreprises ont aussi, par exemple, la possibilité de créer leur mini-site sur pole-emploi.fr ou de participer à des salons en ligne en valorisant les métiers, notamment via le développement d'outils de réalité virtuelle.

¹ Est considéré « en tension » un métier (ou un secteur) pour lequel le nombre des offres d'emploi est très supérieur à la demande d'emploi associée.

² L'enquête sur les « Besoins en Main-d'Oeuvre des entreprises », réalisée chaque année par Pôle emploi fait état, pour l'année 2018, d'une hausse inédite de 18,7% du nombre de projets de recrutement (+370 000 projets par rapport à 2017). La part de projets présumés difficiles s'établit à 44,4% en 2018.

Selon Muriel Pénicaud, ministre du Travail : « *Il y a une réalité : aujourd'hui, ce sont 300 000 emplois qui sont non pourvus alors que la croissance repart. Ce qui veut dire que notre pays connaît des difficultés entre adéquation des compétences et marché de l'emploi. Notre pari : investir dans les compétences pour permettre le retour à l'emploi durable. #VersUnMétier est une réponse concrète aux difficultés de recrutement. La collaboration de tous les acteurs est un accélérateur de réussite.* »

Contact presse :

Lucas GORET – 06 73 09 47 87 – lucas.goret@pole-emploi.fr